



## **11 Mai 2020 : la santé et la sécurité sanitaire avant tout !**

Le Gouvernement a confirmé la fin progressive du confinement en dépit de l'avis de son comité scientifique qui préconise une rentrée uniquement en septembre. Ainsi, les écoles devraient réouvrir dès le 11 mai, puis les collèges la semaine suivante pour les seuls élèves de 6ème et de 5<sup>ème</sup>. La situation des élèves de lycées sera appréciée ultérieurement.

Cette annonce laisse perplexe dès lors que la certitude des conditions sanitaires de pouvoir, avoir accès à des tests de dépistage du Covid-19 et bénéficier du matériel de protection est loin d'être acquise.

Loin de rassurer, l'intervention du Premier ministre à l'Assemblée nationale le 28 avril, à ajouter à l'anxiété déjà perceptible chez les parents et les agent-es concernés.

C'est d'ailleurs pourquoi, des communes ont déjà annoncé la fermeture de leurs écoles jusqu'à nouvel ordre.

De l'avis général, la pandémie est loin d'être sous contrôle et tout le monde craint une "deuxième vague" avec un risque possible d'isolement, voire même de reconfinement dans certains territoires. En Italie ou encore au Portugal la réouverture des écoles n'est programmée qu'en septembre.

A ce jour, rien ne garantit que les conditions de sécurité sanitaire suffisantes seront réunies en France le 11 mai pour les agent-es des services publics, les enfants et leurs familles.

Dans les zones urbaines des Hautes-Pyrénées il sera difficile de ne pas se retrouver à plus de 10 personnes devant les écoles.

Dans les zones rurales où sont situées la plupart des écoles, nous sommes inquiets sur la capacité des mairies de pouvoir mettre en œuvre les dispositions sanitaires exigées.

Dans les communes ayant une seule école, et elles sont nombreuses dans le 65, comment l'enseignant pourra-t-il faire classe avec quelques élèves la journée et garder le contact à distance avec ceux qui resteront chez eux ?

Lors des conférences téléphoniques qu'il organise avec les directeurs d'école, M l'Inspecteur d'Académie laisse entendre que ce sont les parents qui prennent leur responsabilité en choisissant de scolariser leurs enfants.

De nombreux points sont encore à éclaircir :

- Quel plan national d'urgence est prévu pour rénover les sanitaires ?
- Quelles garanties financières seront accordées aux parents qui feront le choix de garder leurs enfants ?
- Comment seront protégés les élèves des voies professionnelles lorsqu'ils seront en stage ou en apprentissage ?
- Comment Parcoursup s'adapte à ces nouvelles réalités, quel soutien pour les élèves les plus en difficulté ?

Nous demandons comme cela a été fait de manière intersyndicale au niveau national la suppression de l'oral de français et la neutralisation effective des notes obtenues pendant le confinement

C'est pourquoi, nous exigeons, avant toute décision de réouverture effective des établissements scolaires, des garanties concernant :

- La mise en place d'un protocole de reprise pour tous les personnels et les usagers dans les différentes structures d'accueil ;
- La mise à disposition, sans délai, des conditions matérielles de protection et d'hygiène pour tous les personnels et les élèves ;
- Les conditions de mise en œuvre des gestes barrières et des distances physiques requises ;
- La possibilité effective que soient testés les personnels et les élèves ;
- Le suivi sanitaire des agent-es par la médecine de prévention.

La reprise de l'activité économique ne justifie pas de mettre en péril la santé des agent-es publics, des élèves, des parents, et de la société toute entière.